



Formacode : 15054

Eligible CPF - - n°201



## RESPECTER LES REGLES ET TRAVAILLER EN EQUIPE - DOMAINE 4 DU SOCLE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES CLEA

### PUBLIC VISÉ

Tout public

### NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :  
Attestation de formation ou  
Certification CLÉA

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 80 heures

Durée hebdomadaire moyenne :  
7h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

### LIEUX DE FORMATION

GMTE77

Lycée Jean VILAR

83 avenue Salvador Allende

77100 MEAUX

Tél : 01 60 09 38 32

### CONTACT

Brigitte De Junnemann

### OBJECTIFS

Se repérer dans l'organisation de l'entreprise

Comprendre et appliquer les règles de vie collective

S'intégrer à un groupe de travail

Se positionner dans une équipe : bien identifier sa mission et adopter la bonne posture

Comprendre les relations hiérarchiques et fonctionnelles et adapter son comportement

Coordonner son travail avec celui des autres collègues

### PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.

Savoir, lire, écrire et compter

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Contactez le GRETA qui dispense la formation

Inscriptions du 01/03/2016 au 29/05/2018 au Lycée Jean VILAR à MEAUX.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Atelier en présentiel ou à distance

Travaux sur les supports professionnels de l'entreprise

Apports théoriques

Mise en situation à partir d'études de cas professionnels

Outil de remédiation cognitive

Logiciels et ressources numériques

4 modules de 14 à 21 heures

### CONTENUS

#### S'adapter à son interlocuteur dans les discussions professionnelles

##### CONTENUS

▶ Situer les interlocuteurs selon leurs fonctions et leurs missions (collègues, responsable hiérarchique, clients internes, clients externes,...)

▶ Comprendre les relations hiérarchiques et fonctionnelles et adapter son comportement

▶ Participer de façon active en apportant sa contribution au groupe de travail,

▶ Respecter les règles de fonctionnement (règlement intérieur, procédures, horaires, tenue vestimentaire, ...)

▶ Collaborer avec des collègues dans le but d'atteindre des objectifs communs sous la responsabilité de l'encadrement.

##### RECONNAISSANCE DES ACQUIS

▶ Attestation de formation identifiant les compétences validées par une évaluation

▶ Certification CLEA